



TESTAGE DES FEMELLES PFS DE 3 ANS VOIE FEMELLE 2025

I – Organisation

Le testage se déroulera du 3 au 5 octobre 2025 au Pôle du Cheval et de l'Âne à Lignières (18), en parallèle du testage des étalons de 3 ans.

II – Objectifs

- Évaluer les aptitudes sportives et le potentiel d'évolution des meilleures femelles de 3 ans
- Fournir des recommandations utiles pour l'orientation en reproduction ou sport
- Valoriser les lignées maternelles performantes dans la race PFS

III – Sélection

- Les 5 meilleures femelles PFS de 3 ans du Championnat National 2025 seront directement invitées à participer.
- L'invitation est transférable : En cas de désistement de l'une ou plusieurs des cinq premières pouliches classées, les suivantes — classées de la 6^e à la 10^e place — pourront être invitées, à condition d'avoir obtenu une note minimale de 16/20.

IV – Déroulement

- Le testage s'étale sur 3 jours, selon le modèle du testage étalons :
 - Jour 1 : familiarisation cavaliers/juments
 - Jours 2 & 3 : séances montées évaluées par les experts
- Deux ou trois cavaliers professionnels, mandatés par l'ANPFS, assureront la présentation
- Trois experts désignés par l'ANPFS conduiront les observations et rédigeront un rapport par jument

V – Prise en charge

- L'ANPFS assurera la prise en charge complète des frais de testage pour les cinq juments sélectionnées, à l'exception des frais de transport et d'hébergement éventuellement engagés par les propriétaires et/ou leurs accompagnateurs. Grâce au soutien du Fonds Eperon, la gratuité de ce testage sera reconduite les deux prochaines années.
- Un rapport individuel de recommandations sera transmis à chaque propriétaire. Ce compte rendu pourra faire l'objet d'une publication, comme pour les mâles.



ASSOCIATION NATIONALE DU

PONEY FRANÇAIS DE SELLE



VI – Divers

Droit à l'image :

Les propriétaires autorisent expressément l'Association Nationale du Poney Français de Selle (ANPFS) à capturer, utiliser et diffuser, sans contrepartie financière, des photographies et vidéos prises. Ces contenus pourront être exploités dans le cadre des actions de communication de l'ANPFS (supports imprimés, site internet, réseaux sociaux, etc.), d'archivage, ou encore à des fins d'analyse et d'étude zootechnique. Cette autorisation s'étend à toute utilisation non commerciale, dans le respect de l'image des participants et de leurs animaux.